

Réflexions sur le document annuel rendant compte de l'état des ressources des Antilles

(L. Reynal – Septembre 2016)

Ce document annuel a pour objectif de répondre aux questions du public et des journalistes et doit également servir de base « biologique » au rapport annuel « capacité » demandé par la DPMA.

Liste des espèces proposées pour les Antilles

La liste des espèces proposées pour les Antilles françaises est constituée de 9 espèces ou groupes d'espèces. Parmi celles-ci, on peut distinguer :

Les petits poissons pélagiques côtiers

- Comète maquereau MSD (31) Martinique Ifremer Martinique
- Sélar coulisou BIS (31) Guadeloupe Ifremer Martinique

Les poissons pélagiques du large

- Albacore YFT (31) ICCAT
- Makaïre bleu BUM (31) ICCAT
- Coryphènes nca DOX (31) Guadeloupe Ifremer Martinique
- Coryphènes nca DOX (31) Martinique Ifremer Martinique
- Exocet nca FLY (31) Martinique Ifremer Martinique / COPACO¹

Poissons démersaux

- Vivaneau job AVR (31) (Guadeloupe) Ifremer Martinique
- Poissons-bourses nca FFX (31) Guadeloupe Ifremer Martinique

Pertinence de la liste des poissons retenus pour les Antilles françaises

La liste des stocks à suivre en routine doit être revue pour les raisons présentées succinctement ci-dessous.

Les petits poissons pélagiques côtiers

Deux des trois espèces couramment pêchées aux Antilles françaises sont proposées dans la liste. Ces espèces ont une durée de vie très courte (à peine un an pour le sélar coulisou) et un taux de fécondité très élevé. De ce fait, les débarquements de ces espèces varient très fortement d'une année sur l'autre, comme l'illustrent les données du SIH de Martinique.

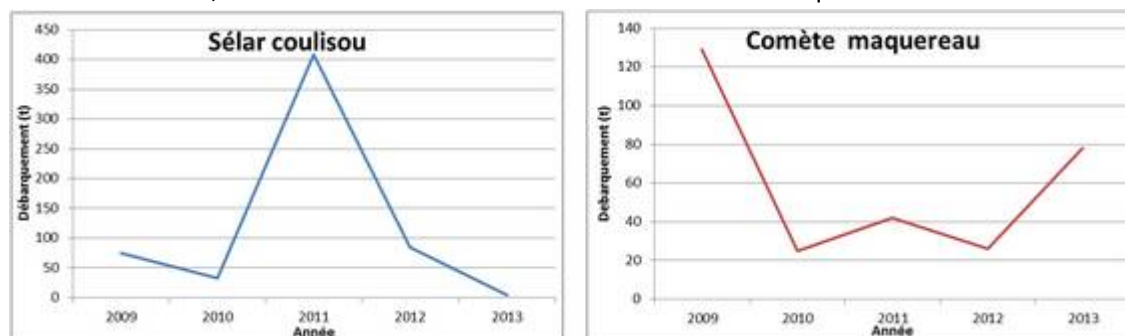


Figure 1 : Débarquements de petits poissons pélagiques côtiers en Martinique (à gauche le sélar coulisou ; à droite le comète maquereau).

¹ COPACO : Commission Pêche de l'Atlantique Centre Ouest

Par ailleurs, la pêche de ces espèces n'est pratiquée que sur la partie très côtière de leur aire de répartition ; en particulier en Martinique où elles ne sont exploitées qu'à la senne de plage. Il paraît donc difficile et peu utile d'évaluer l'état de ces stocks dans les conditions actuelles de leur exploitation aux Antilles françaises.

Question : qu'en pensent les collègues de la Réunion à qui il est proposé de suivre le Sélar coulissou ?

Les poissons pélagiques du large

- Parmi ces espèces, l'**albacore** et le **makaïre bleu** sont gérés par l'ICCAT. Ces stocks atlantiques ont une aire de répartition qui dépasse la zone 31.
- Les **coryphènes nca** sont constituées de deux espèces, la coryphène commune (*Coryphaena hippurus*) et la coryphène dauphin (*Coryphaena equiselis*), dont les stocks couvrent une aire géographique qui inclut les deux Antilles françaises. La coryphène commune est la plus fréquente dans les débarquements de la pêche antillaise (l'autre est assez rare). Cette espèce doit être gérée par l'ICCAT dans le cadre du groupe de travail sur les « thonidés mineurs ».
- L'**exocet nca** : ce groupe de poissons volants, petits poissons pélagiques hauturiers, est constitué de 11 espèces (Exocet codene (*Cheilopogon cyanopterus*), Exocet rayé (*Cheilopogon exsiliens*), Exocet tacheté (*Cheilopogon furcatus*), Exocet atlantique (*Cheilopogon melanurus*), Exocet hollandais (*Cheilopogon comatus*), Exocet bouledogue (*Cheilopogon obtusirostris*), Exocet volant (*Exocetus voitans*), Exocet miroir (*Hirundichthys speculiger*), Exocet voilier (*Hirundichthys hilianus*), (*Prognichthys occidentalis*) et **Exocet hirondelle (*Hirundichthys affinis*)**. Cette dernière est la plus importante et est suivie par un groupe de travail de la COPACO. Cette ressource est considérée comme sous exploitée. Son exploitation a été très fortement perturbée ces dernières années (2012, 2013, 2015 – figure 2) par une prolifération anormale de sargasse qui explique une chute importante de ses débarquements. L'exploitation de cette espèce est localisée dans le sud des petites Antilles (Dominique à Tobago – donc pas en Guadeloupe), l'exocet hirondelle est surtout exploité par la Barbade. Elle constitue une ressource de faible valeur marchande en Martinique.

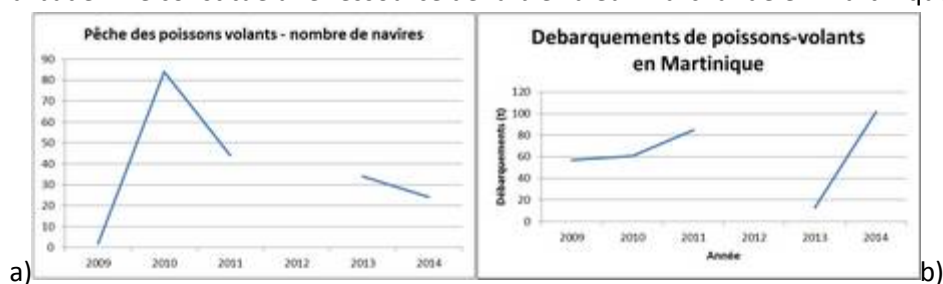


Figure 2 : exploitation des poissons volants en Martinique ; a) flottille de pêche ; b) débarquements

Les poissons démersaux

- L'espèce proposée pour le suivi annuel de l'état des ressources démersales est le **vivaneau job** (*Aprion virescens*) de la Guadeloupe. Cette espèce est inféodée à l'Indo-Pacifique et ne concerne pas les Antilles françaises.
- Les **poissons-bourses nca** sont constitués d'un ensemble d'espèces appartenant aux familles des *Balistidae*, *Monacanthidae*. Certains sont des espèces démersales d'autres sont pêchées en haute mer. Ce groupe de faible valeur commerciale ne peut être considéré comme un stock.

Propositions de suivi des ressources halieutiques en Martinique (Antilles)

Les ressources halieutiques des Antilles ont été très peu étudiées. Une évaluation des débarquements et de l'effort de pêche a été faite en 1987 en Martinique. Le SIH a permis de générer une série continue de données depuis 2009 en Martinique et une série interrompue à plusieurs reprises en Guadeloupe depuis 2008. Il n'existe pas d'organisation régionale de pêche dans la zone 31. Les seules ressources évaluées actuellement sont celles relevant de l'ICCAT, lorsqu'elles ont une importance océanique (albacore, makaire bleu, listao).

N'ayant sous la main que la série de données de Martinique, c'est principalement avec les informations collectées sur la pêche de cette île que s'appuie la réflexion ci-dessous.

Répartition de la pêche par groupe d'espèces

La flottille de pêche martiniquaise se répartit entre 4 activités principales :

- L'**inactivité** à la pêche
- L'exploitation des **petits poissons pélagiques côtiers**
- La capture des **poissons pélagiques du large**
- La pêche des **démersaux côtiers** sur le plateau insulaire

Tableau 1 : Importance relative des différentes activités de pêche en Martinique (données 2009)

	Nb moyen de sorties	Production Moyenne (t)	Prise Moyenne par sortie (kg)	Répartition de l'activité	Répartition de la production
Inactivité	872			2 %	?
Pélagiques du large	9831	685	69,64	32%	56%
Petits pélagiques côtiers	4181	265	63,34	13%	22%
Démersaux côtiers	16506	268	16,22	53%	22%
Total	31205	1217	39,01	100 %	

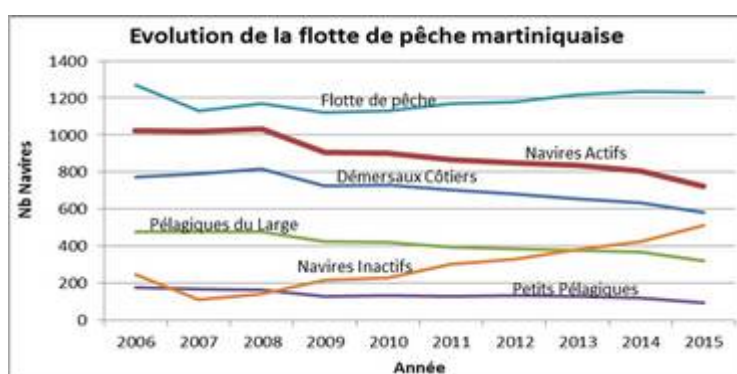


Figure 3 : Evolution de la flottille de pêche martiniquaise et répartition par activité

Pour chacune de ces activités, est proposé ci-dessous les suivis qui pourraient être faits pour une exploitation plus rationnelle des ressources.

L'**Inactivité**

Elle reste toujours la plus attractive puisqu'elle explique la progression de la flottille de pêche au cours de la décennie passée. Elle occupe en moyenne 24 % de la flottille de pêche martiniquaise au cours des dix dernières années et 41 % de celle-ci en 2015 (fig 3). En 2009, un suivi des navires

inactifs a été fait et a montré une petite activité de pêche puisque les 203 navires (18 % de la flotte) dont les patrons déclaraient une inactivité sur l'année (« enquêtes annuelles d'activité ») avaient réalisés 872 sorties (2 % du nombre total de sorties pêche), selon les enquêtes « Obsdeb » réalisées sur la même année (tabl 1). La ressource exploitée qui pourrait expliquer la dynamique de cette partie de la flottille ne provient par conséquent pas de la mer. Il n'appartient donc pas à Ifremer de la gérer. Cependant, le développement d'une flottille d'inactifs n'est pas sans conséquence sur la gestion des ressources halieutiques. Il serait donc intéressant qu'un suivi et une analyse des données existantes (numéro des navires concernés, nombre de jours d'enrôlement, ...) sur cette partie de la flottille puisse être faits et présentés aux aménageurs. Pour cela, il faudrait que ces données qui existent à Ifremer soient mises à notre disposition.

Les petits poissons pélagiques côtiers

La part de la flottille de pêche concernée est relativement faible (fig 3), mais ses prises représentent 22 % du débarquement de la pêche martiniquaise (tabl 1). Il s'agit d'espèces de faible valeur commerciale qui sont recherchées probablement par une population à faibles revenus.

Comme indiqué ci-dessus, l'évaluation de ces stocks n'aura pas d'effet sur l'exploitation de cette ressource très fluctuante.

L'optimisation de l'exploitation de cette ressource doit se faire sur deux objectifs : une réduction des prises accessoires constituées de juvéniles d'espèces démersales et la mise au point de technique de pêche permettant l'exploitation de cette ressource sur toute son aire de répartition et pas seulement sur sa partie très côtière comme actuellement avec la senne de plage. Ses actions relèvent d'un centre technique.

Les poissons pélagiques du large

La pêche des poissons pélagiques hauturiers représente en moyenne sur les 6 dernières années, 32 % des sorties de pêche et 56 % des débarquements (tabl 1).

Ces poissons sont tous des **ressources partagées**. Ils peuvent être divisés en deux catégories, les grands poissons pélagiques dont la gestion doit être assurée par l'ICCAT et les petits poissons pélagiques comme les poissons volants qui doivent être gérées par une organisation régionale de pêche.

- Les ressources « ICCAT » exploitées aux Antilles françaises, qui font l'objet d'une évaluation régulière par l'ICCAT sont l'albacore, le makaire bleu, le listao et des poissons faiblement représentés dans les captures professionnelles comme le voilier de l'Atlantique ou le makaire blanc. L'état de ces ressources pourrait être présenté dans le rapport annuel d'Ifremer.

D'autres ressources relevant de l'ICCAT mériteraient d'être évaluées. Il s'agit de « thonidés mineurs » qui font l'objet d'un groupe de travail particulier. Une réunion de ce groupe de travail est prévue en 2017. Elle se tiendra à Miami de façon à y impliquer les pays de la zone 31 qui jusqu'ici participaient très peu aux groupes de travail de l'ICCAT.

Parmi les **thonidés mineurs** capturés aux Antilles françaises, nous avons suggéré que l'évaluation des stocks de **coryphène commune** et de **thon noir** soit mise en priorité. Un argumentaire est développé dans un rapport de mission à l'ICCAT (Reynal, 2016) financée par la DG Mare. Il n'y a guère de chances que ces évaluations puissent être faites avant plusieurs années.

- Les petits poissons pélagiques hauturiers, comme les poissons volants, sont actuellement pris en charge par un groupe de travail COPACO/CRFM². Pour l’instant un plan d’aménagement de cette pêche a été réalisé. Les travaux se poursuivent pour améliorer la gestion de cette ressource partagée. Une amélioration des données statistiques de pêche est à faire.

Entre la fin des années 1980 et aujourd’hui, la pêche associée aux DCP ancrés s’est développée. Elle représente 18 % du nombre de sorties des 6 dernières années et 30 % des débarquements (source : SIH Martinique). Le développement de cette pêche a permis l’exploitation de ressources peu ou pas exploitées aux Antilles françaises et en particulier l’albacore et le makaire bleu. Cependant, malgré le développement de cette pêche, les débarquements de poissons pélagiques du large ont diminué de 41 % alors que les prises par sortie de la pêche traditionnelle au large ont augmenté de 92 % (Reynal *et al.*, 2013). La diminution de cette pêche est probablement le fait d’une compétitivité insuffisante des entreprises de pêche antillaises qui a favorisé une augmentation importante des importations (85 %). En 2013, les importations sont supérieures aux débarquements de la pêche martiniquaise pour l’albacore (plus de 216 t vs 67 t) et la dorade coryphène (plus de 576 t vs 96 t) (Reynal *et al.*, 2015).

Les ressources démersales

Les ressources démersales côtières représentent 22 % des débarquements et 53 % du nombre de sorties (tabl 1). Elles sont fortement ciblées par la partie la plus âgée des patrons pêcheurs (Reynal *et al.*, 2013). Parmi ces ressources, on peut distinguer les ressources à haute valeur commerciale faisant l’objet de pêche mono spécifique (oursin blanc, lambi) ou quasiment (langoustes blanche et brésilienne) et les ressources (très) plurispécifiques exploitées à l’aide de nasses, filets et secondairement de lignes.

- Les langoustes (blanche et brésilienne) bénéficient aujourd’hui d’une protection théorique en raison de l’interdiction de pêche sur une grande partie de la zone traditionnelle d’exploitation polluée par la chloredécone. La zone interdite est une zone de nurserie pour la langouste blanche. Les prises de ces deux espèces confondues ont tendance à augmenter au cours des dernières années (fig. 4). Aucune évaluation de cette ressource n’est faite actuellement. La COPACO a mis en place un groupe de travail sur la langouste blanche. Un suivi des CPUE de ces deux espèces est envisageable. Les échantillonnages biologiques des débarquements sont par contre plus difficiles à réaliser.

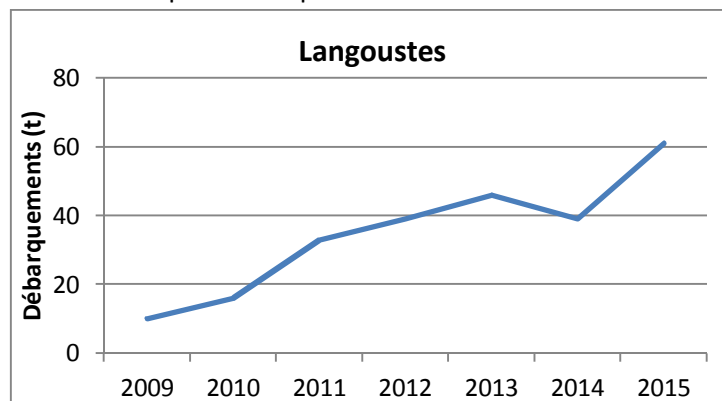


Figure 4 : Evolution des débarquements de langoustes (toutes espèces confondues) de la pêche professionnelle martiniquaise

² Caribbean Regional Fisheries Mechanism

- Le lambi est un mollusque qui après recrutement reste sur le plateau insulaire martiniquais sans lien avec les îles voisines. Il est très accessible dans sa phase juvénile. Il est pêché, en zone profonde (25 à 40 m) à l'aide de filets de fond et dans les petits fonds (jusqu'à 20-25 m) en apnée. Les chiffres du SIH sont très variables d'une année à l'autre. En raison du taux d'échantillonnage insuffisant de cette pêche, il est difficile de tirer des conclusions sur l'évolution de cette ressource à partir des données du SIH.
- L'oursin blanc, se rencontre sur les petits fonds où il est très accessible. Sa croissance rapide, sa faible longévité et sa maturité sexuelle précoce en font une espèce à renouvellement rapide et soumise à de fortes variations de recrutement et d'abondance. La collecte d'indice d'abondance avant la saison de la pêche permettrait théoriquement une régulation de cette pêche. Dans la pratique, la mise en œuvre de cette régulation s'est avérée peu opérationnelle avec un taux élevé de pêche illégale difficilement contrôlable. Cette pêche n'est ouverte que quelques jours par an. La gestion de cette ressource est faite par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de la Martinique (licence de pêche et collecte des fiches de pêche). Ces données ne sont pas accessibles à Ifremer.
- Les poissons démersaux côtiers sont à l'origine de débarquements caractérisés par (Gobert et Reynal, 2002) :
 - Une grande diversité spécifique : 182 espèces en 1987
 - L'absence d'espèces nettement dominantes. En 1987, la plus abondante représentait moins de 5 % du poids total
 - La petite taille des individus
 - La prédominance des espèces de taille moyenne, définies par une longueur maximale comprise entre 20 et 50 cm.

Les évaluations quantitatives faites sur les espèces les plus abondantes dans les captures n'ont pas permis de diagnostiquer une surexploitation venant menacer le potentiel de croissance. Cela est probablement dû au fait que ces espèces dominent dans les prises précisément parce que leur taille moyenne est compatible avec la sélectivité des engins de pêche utilisés, alors que la surexploitation éventuelle d'espèces rares ou absentes dans les captures est plus difficile à mettre en évidence. C'est pourtant le cas de la plupart des espèces de grande taille (dont certains *Serranidae* et *Scaridae*), désormais pratiquement inexistantes dans la pêcherie. C'est aussi le cas plus récemment de petits mérous comme *Alphestes afer* dont les frayères ont récemment été exploitées à l'aide de filets. La pression de pêche détermine ainsi la composition d'un stock plurispécifique (abondance relative des espèces), de la même façon qu'elle détermine la structure en taille d'un stock monospécifique.

Entre 1987 et la période récente (données du SIH) on observe :

- une légère augmentation de la taille des débarquements. Celle-ci n'est pas certaine, car les échantillonnages biologiques réalisés dans le cadre du SIH ne sont pas faits de façon aléatoire. De plus, il est probable que l'accès aux observateurs des débarquements constitués de nombreux poissons de petites tailles est moins aisé. Cette augmentation est toutefois concomitante d'une légère augmentation des maillages moyens. Dans le cas des casiers, le maillage moyen est passé de 30 mm en 1989 à 33 mm en 2006 (Reynal *et al.*, 2013)

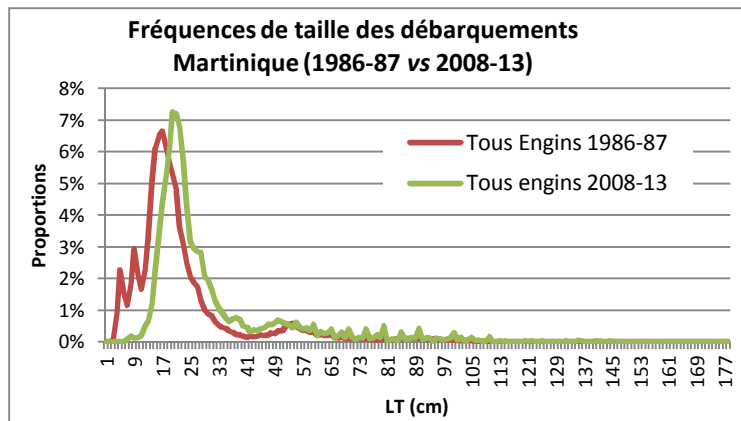


Figure 5 : Evolution des fréquences de taille des captures (toutes espèces et tous engins confondus) de la pêche martiniquaise.

- Une diminution de 73 % des débarquements, de 74 % du nombre de sorties de pêche et un maintien des prises par sortie avec un effort par sortie plus important. C'est ainsi par exemple pour les casiers, que le temps de pose a augmenté de 46 % et le nombre d'engins relevés par sortie est supérieur de 89 %. Ces données suggèrent une très forte surexploitation des ressources démersales du plateau insulaire martiniquais due à une pression de pêche excessive. Le suivi d'une ou de quelques espèces ne permettrait pas de faire le même diagnostic qui semble pourtant essentiel pour une meilleure gestion des capacités de pêche.

Conclusions

Des données chiffrées sur l'état des stocks ne peuvent être fournies que pour les grands pélagiques hauturiers évalués par l'ICCAT : makaire bleu, albacore, listao, voiliers de l'atlantique, etc.

L'état du stock de poisson volant (Exocet hirondelle) pourrait être fourni sur la base de l'évolution des données annuelles de débarquement de la Martinique et chaque fois que le groupe de travail COPACO sera en mesure de faire une évaluation de cette ressource.

Il paraît inutile de suivre les petits poissons pélagiques côtiers.

Un suivi des CPUE des langoustes blanche et brésilienne pourrait être fait

Pour l'instant les données de lambi et d'oursin blanc ne peuvent être utilisées pour avoir une idée de l'évolution de ces ressources

Un suivi des CPUE, toutes espèces confondues, des principaux métiers (et/ou tous métiers confondus) exploitant les ressources en poissons démersaux du plateau insulaire pourraient être un bon indicateur de l'évolution de cette ressource très/trop exploitée.

Il serait également souhaitable de fournir, pour le « rapport annuel 'capacité' demandé par la DPMA », une évolution des flottilles ciblant : l'inactivité, les petits pélagiques côtiers, les poissons pélagiques du large et les ressources démersales côtières.

NB : Une demande d'un député réunionnais au parlement européen adressée au Préfet de la Martinique (voir copie du courrier), portant sur « la gestion des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques », devrait nous mobiliser ainsi que la DM pour faire un point plus précis sur la situation des flottes antillaises. Ce travail qui devrait être fait conjointement par l'Ifremer et la DM devrait aborder non seulement les aspects ressources (adéquation 'capacité' ressources), mais aussi

d'autres aspects comme la performance économique des entreprises, la consommation de carburant, la sécurité et les conditions de travail, la conservation des poissons à bord, etc.

Littérature citée

Reynal, L., 2016. Réunion ICCAT sur les thonidés mineurs. Madrid, 4 au 8 avril 2016. Rapport de mission, 12 p.

Reynal L., Pau C., Dromer C., Mathieu H., Guyader O., 2015. Pêche et biologie des espèces agrégées autour des DCP ancrés. Rapport final du projet Interreg Caraïbes Magdelesa, 224 p.

Reynal, L., S. Demanèche, O. Guyader, J. Bertrand, P. Berthou, C. Dromer, M. Bruneau, M. Bellanger, C. Merrien, F. Guegan, P. Lespagnol, M. Pitel, M. Jézéquel, E. Leblond, F. Daurès, 2013. Projet pilote du Système d'Informations Halieutiques (SIH) Martinique (2007-2010). Premières données sur la pêche en Martinique (2009-2010), Ifremer-SIH-2013/06/30., 176 p.